



## COMPTE-RENDU N°7 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 20 décembre 2019

Le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon-Ménestérol, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 12 Décembre 2019.

**PRESENTS** : MM.MME. GUERIN – GONTHIER- VERGNAUD– TALIANO- DEJEAN – CHAUSSADE – PILET – COUSTILLAS – GUILLAUME – RICHARD-LOTTERIE —GRENIER –MARZAT–WILLIAMS – AUXERRE RIGOULET – CABROL-DUHARD- MARCADIER– BORDERIE- DARRACQ – GALON

**EXCUSES /ABSENTS** : SEGONZAC (Procuration M. PERRIN) -PIEDFERT–BOS–GABRIEL- CABANNE (Procuration Mme GRENIER) -GIMINEZ- CABIROL (Procuration Mme BORDERIE)- DUFOURGT- LEY- LAULANET-

Secrétaire de séance : Madame Geneviève AUXERRE-RIGOULET

Après l'appel, Monsieur le Président présente à l'assemblée une délibération complémentaire sur table.

### ● 147-Décision modificative N°14 – Virement de crédits - Budget Principal CCIDL– Exercice 2019

Suite à des travaux complémentaires pour les opérations d'aménagement du bourg de Le Pizou (passage de caméra dans les réseaux) et de la Véloroute Rive Gauche (travaux de voirie), il est nécessaire d'augmenter les prévisions budgétaires.

Virement de crédits		
Comptes	Dépenses	Recettes
<b>OP 114 – Véloroute Voie Verte</b>		
2317 - Travaux	- 500.00 €	

**Communauté de communes**

**ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr



<b>OP 150 – Maison de Santé</b>		
21318 – Bâtiment public	- 5 000.00 €	
<b>OP 159 – Véloroute Voie Verte Rive gauche</b>		
2317 - Travaux		5 000.00 €
<b>OP 167 – Aménagement Centre Bourg le Pizou</b>		
2317 - Travaux		500.00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>5 500.00 €</b>	<b>5 500.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

Approuve le virement de crédits indiqué ci-dessus.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

● **Approbation du compte rendu du Conseil Communautaire du 28 novembre 2019**

Le compte-rendu de la séance du 28 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

● **148 -Convention de Mutualisation de service du Directeur Général des Services de la Commune de Montpon avec la Communauté de Communes**

Vu l'article L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales ;

**Communauté de communes**

**ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr



Le Président propose de mettre en œuvre une nouvelle organisation fondée sur une mutualisation de service de direction entre la commune de Montpon et la communauté de communes à partir du 15 janvier 2020.

Il s'agit de la mise à disposition du poste de Direction Générale des Services selon la répartition suivante :

- 10% auprès de la communauté de communes
- 90% auprès de la commune

Pour cela il est nécessaire d'établir une convention entre les deux collectivités pour régler les modalités de mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

DECIDE la mise en place d'une nouvelle organisation avec la mutualisation du poste de DGS entre la commune de Montpon et la communauté de communes.

ACCEPTTE le projet de convention tel que proposé.

AUTORISE le Président à signer la convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Vote Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

#### **• 149 - Délibération portant création de poste**

Monsieur le Président informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Compte tenu du départ de la Directrice générale adjointe en date du 31 août 2019, du départ annoncé de la responsable du service du développement économique et de la nécessité de renforcer, en parallèle, la sécurité juridique des actes de la Communauté, il convient de renforcer les compétences et de soutenir les effectifs de la Communauté de communes.

**Communauté de communes**

**ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr



Le conseil communautaire propose :

**1** - La création d'un emploi de Directeur des Ressources à temps complet pour assurer les missions relevant des compétences « développement économique » et « tourisme » ainsi qu'un rôle de contrôle et de conseil juridique à compter du 15 janvier 2020.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative ou technique, au grade d'Attaché ou d'Ingénieur.

S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 6 (au minimum) ou d'une expérience professionnelle dans le secteur du droit et ou de l'économie. La rémunération sera calculée au maximum sur l'indice brut 816.

**2** - De modifier ainsi le tableau des effectifs.

**3** - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- La création d'un emploi de Directeur des Ressources à temps complet cité ci-dessus,
- La modification subséquente des effectifs,
- L'inscription au budget les crédits correspondants,

Vote Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

**• 150-Renouvellement de la convention de mise à disposition d'une salle à titre gracieux à l'association Ensemble Vocal « Adagio » et la CCIDL**

**Communauté de communes  
ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr



L'association demande à pouvoir continuer d'utiliser une salle de l'école élémentaire de Montpon-Ménéstérol pour y dispenser des cours de chant choral.

Il est proposé au Conseil communautaire de renouveler pour un an, avec tacite reconduction, la convention de mise à disposition de salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

-Approuve la convention telle que présentée.

-Autorise le Président à signer celle-ci ainsi que toutes les pièces nécessaires y afférentes.

Vote Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

**• 151-Renouvellement du bail de l'ensemble immobilier destiné à usage de caserne de gendarmerie et situé rue Léonard de Vinci, 24700 Montpon, section BK n°3 et 57-Délégation de signature à Monsieur le Président**

-Vu la délibération de la Communauté de Communes Isle et Double du 18 novembre 2010 portant sur la signature du bail de la caserne de gendarmerie

-Vu les arrêtés préfectoraux n°2013 147.0002 et n°2013 282.004 portant création d'un EPCI (CCIDL)

-Vu le bail de location de la caserne de gendarmerie établi par le groupement de la Dordogne pour l'immeuble situé rue Léonard de Vinci, 24700 Montpon, section BK n°3 et 57

Le président expose le projet de renouvellement du bail précité pour une durée de 9 ans et sollicite du conseil communautaire une délégation de signature à cette fin

Le montant du loyer s'élevait annuellement à la somme de 99.281,70€.

Il est désormais fixé depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019 à la somme annuelle de 111.910,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

-Approuve les conditions contractuelles fixées dans le présent avenant au contrat de bail.

**Communauté de communes**

**ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr



-Autorise le Président à signer le renouvellement du contrat de bail de location.

Vote Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

### • 152-Renouvellement Convention de piégeage des pigeons bisets et des ragondins-Renouvellement

Les piégeurs Messieurs Patrice MAGERE et Jean Claude MAILLETAS sont autorisés à intervenir sur le territoire de la Communauté de Communes Isle Double Landais pour procéder au piégeage des pigeons bisets et des ragondins sur la période du 01 janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 inclus.

L'objet de la présente convention vise à renouveler dans les mêmes termes la convention liant la CCIDL à Messieurs Patrice MAGERE et Jean Claude MAILLETAS à compter du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Pour ce faire, le conseil communautaire est invité à :

-Approuver le renouvellement de la convention précitée dans les conditions contractuelles fixées dans le présent avenant au contrat de bail.

-Autoriser le Président à signer le renouvellement de ladite convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

-Approuve le renouvellement de la convention précitée.

-Autorise le Président à signer le renouvellement de ladite convention.

Vote Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

### -Motion proposée par l'Assemblée des communautés de France (ADCF) relative à la défense et à la stabilité des intercommunalités

Monsieur le Président a informé le conseil communautaire que l'association des intercommunalités de France s'est fait l'écho de l'actuelle discussion devant le Sénat du projet de loi Engagement et proximité qui vise à revoir

**Communauté de communes**

**ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr



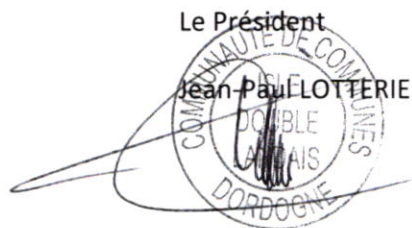
la gouvernance des collectivités. Afin de préserver les compétences confiées aux intercommunalités ainsi que la stabilité des périmètres de ces dernières, le président a invité le conseil communautaire à adopter la motion proposée par l'association des intercommunalités de France visant à veiller à la stabilité de l'organisation territoriale.

La motion a été adoptée à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H55.**

Le Président

Jean-Paul LOTTERIE



**Communauté de communes**  
**ISLE DOUBLE LANDAIS**

4b rue du Maréchal JOFFRE 24700 MONTPON MENESTEROL

Tél : 05.53.82.58.25 - Fax : 05.53.82.95.28

Courriel : annie.teulet@ccidl.fr